

2CF

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.000 euros
Siège social : 480 route de Bel Air
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
884 709 528 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 17 JUIN 2025

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion de la Gérante,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 25.466,92 euros comme suit :

- la somme de 282,50 euros à la dotation de la réserve légale, qui est dès lors intégralement dotée ;
- le solde, soit la somme de 25.184,42 euros au compte « *Report à nouveau* » qui s'élève dès lors à – 23.261,32 euros.

L'Associée unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'a été distribué depuis la création de la Société le 30 juin 2020.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Madame Catherine CHATEAU

Gérante

Signé par :



DBA41851EAC249D...
signé le 17/06/2025

2CF

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.000 euros
Siège social : 480 route de Bel Air
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
884 709 528 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL

Madame Catherine CHATEAU
Gérante

Signé par :

Catherine CHATEAU

DBA41851EAC249D...
signé le 17/06/2025



Désignation de l'entreprise		2CF						Néant *	
Adresse de l'entreprise		480 Route		DE BEL AIR		69220		BELLEVILLE	
SIRET		8 8 4 7 0 9 5 2 8 0 0 0 1 9							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
								Exercice N clos le 2024-12-31	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		Net	
				1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012			
		Autres *		014	2 816	016	2 539	278	
	Immobilisations corporelles *			028		030			
	Immobilisations financières * (1)			040	175 848	042	98 369	77 479	
	Total I (5)			044	178 664	048	100 908	77 756	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052		
		Marchandises *			060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070			
		Autres * (3)		072		074			
	Valeurs mobilières de placement			080		082			
	Disponibilités			084	965	086	965		
	Charges constatées d'avance *			092		094			
	Total II			096	965	098	965		
	Total général (I + II)			110	179 629	112	100 908	78 721	
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			22 000	
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126			1 918	
	Réserves réglementées *				130				
	Autres réserves		(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132	36 425
	Report à nouveau				134			(48 446)	
	Résultat de l'exercice				136			25 467	
	Subventions d'investissement				137				
	Provisions réglementées				140				
	Total I				142			37 364	
Provisions pour risques et charges				Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			1 976	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169)	172		
	Comptes courants d'associés				173			39 381	
Autres dettes				175					
Produits constatés d'avance				174					
Total III				176			41 357		
Total général (I + II + III)				180			78 721		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2CF

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.000 euros
Siège social : 480 route de Bel Air
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
884 709 528 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL

Madame Catherine CHATEAU
Gérante

Signé par :

Catherine CHATEAU

DBA41851EAC249D...
signé le 17/06/2025

Designation de l'entreprise		2CF					Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le		
A - RESULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)							2024-12-31		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210		
	Production vendue *	{	Biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
			Services *				217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222	
	Production immobilisée *									224	
	Subventions d'exploitations reçues									226	
	Autres produits									230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)									234	
	Variation de stock (marchandises)									236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)									238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)									240	
	Autres charges externes		(dont crédit-bail : - mobilier			- immobilier)		242	2 665
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)					243				244	
	Rémunérations du personnel									250	
	Charges sociales									252	
	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)					255				254	563
	Dotations aux provisions									256	
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger					259		262	
Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles					260						
Total des charges d'exploitation (II)									264	3 228	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	(3 228)	
Produits financiers							(III)		280	28 558	
Produits exceptionnels							(IV)		290	137	
Charges financières							(V)		294		
Charges exceptionnelles	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger					347		(VI)		300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)					348				
Impôts sur les bénéfices							(VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)									310	25 467	
B - RESULTAT FISCAL							Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2		312	25 467	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles									316	
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles									318	
	Provisions non déductibles									322	
	Impôts et taxes non déductibles									324	
	Divers et intérêts excédentaires cptés crts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330		1 428
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999		

2CF

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 78 721€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 25 467€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.